

IRIGNY AUTREFOIS

LE CHÂTEAU DES ARCHEVÊQUES

L'histoire de son origine, ses propriétaires successifs

L'avènement de Renaud de Forez

RENAUD DE FOREZ



*Renaud de Forez, vassal de son oncle à sa naissance.
Cathédrale de Lyon, avant 1197.*

ET LA
CATHÉDRALE DE LYON

En 1193, Renaud, fils cadet du Comte de Forez, Guy II, accéda au trône archiepiscopal de Lyon. Il va reconstituer le domaine des Archevêques de Lyon. Il fait construire, pour défendre le Comté de Lyon, de puissantes forteresses, dont celle d'Irigny. Il meurt en 1226.

L'ancien château fort d'Irigny

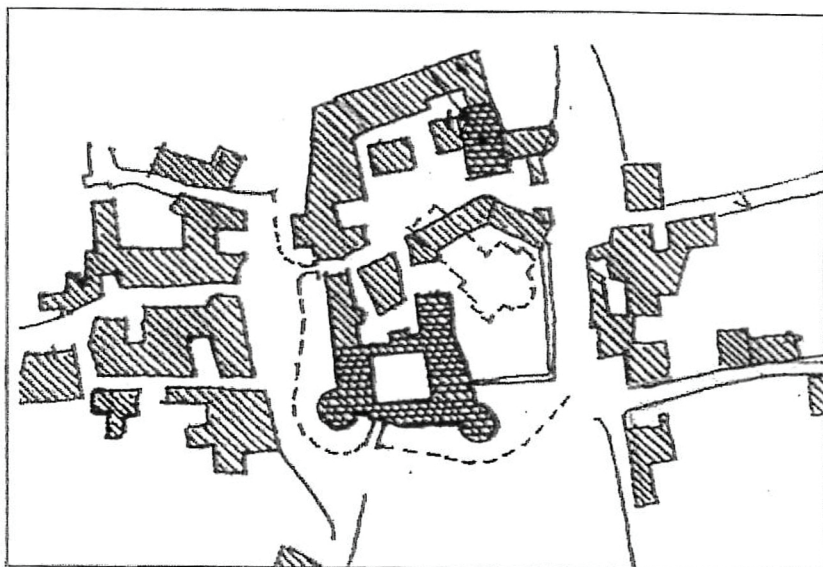
Louis Dunand s'est beaucoup intéressé au château des Archevêques. Voici ce qu'il a écrit à son propos : "Le pays d'Irigny, à une date très ancienne, faisait partie des terres de l'Église de Lyon. Il semble être resté dans le patrimoine commun de cette Église jusque vers la fin du 12^{ème} siècle, époque où le patrimoine fut partagé entre l'Archevêque et les anciens frères de Saint-Etienne, devenus les chanoines de Saint-Jean de Lyon. L'Archevêque eut, dans sa part, Irigny et Oullins.

Cette décision entraîna la construction du château fort d'Irigny. Ordonnée par l'Archevêque de Lyon, Raynaud de Forez, elle doit être placée entre 1193 et 1226. En 1208, le roi Philippe Auguste avait donné à son cousin et filleul Renaud de Forez, les droits de péage sur le fleuve entre Lyon et Givors. Le château d'Irigny lui permettait ainsi d'établir un

poste de surveillance sur le fleuve. La construction du château eut des conséquences considérables pour la vie locale. Elle permit la création et le développement du village sur la hauteur, au détriment de l'ancien bourg, établi, dès le début de notre ère, entre Yvours et Sélettes, et dont l'existence des habitants était rendue extrêmement précaire par les invasions et les brigandages des pillards qui suivaient la route en

bordure du fleuve.

Il est hors de doute que cette forteresse avec son enceinte, ses tours et ses fossés, a procuré aux habitants une réelle sécurité, mais il est non moins certain que son existence a soumis la population à des contraintes : corvées et impositions nécessitées par sa construction d'abord, par son entretien et sa défense ensuite.



Reconstitution du bourg tel qu'il devait être au 15^{ème} siècle.

En 1361, lorsque les "Tard-Venus" (troupes mercenaires licenciées après la paix de Brétigny et qui se répandirent dans tout le royaume, arrivant au pillage après d'autres, d'où leur nom, ndr) menacèrent Lyon, ce fut le chapitre de Saint-Jean qui organisa la défense du château d'Irigny. Il prescrivit de proclamer l'alarme et d'ordonner aux habitants de s'enfermer dans les châteaux avec leurs provisions. Dans le Terrier au profit de Jean de Talaru, Archevêque et Comte de Lyon, daté de 1386, il y a quelques mentions concernant le château. Vers 1430, celui-

ci est en très mauvais état. L'Archevêque le fait pratiquement reconstruire. Ce sont les restes qui subsistent aujourd'hui. En arrière du château, se trouvait le terrain qu'avait acheté, au 15^{ème} siècle, l'Archevêque Amédée de Talaru, pour en faire le verger du château. Ce terrain, au début du 16^{ème} siècle, s'appelait "le jardin de l'Archevêque".

A la vente de la Seigneurie d'Irigny, le 31 août 1592, l'Archevêque propriétaire Pierre d'Épinac se réserve "la maison et château du dit lieu, avec les maisons encloses dans le pourpris d'icelui". Jean

IRIGNY AUTREFOIS

Croppet, l'acheteur, a l'une de ces maisons qu'il habitera jusqu'à la construction du château de la Combe. Le château cesse cependant d'être la résidence des Archevêques.

En 1565, on trouve encore mention des "murs du château et des fossés", ce qui indique qu'il possède encore ses moyens de défense.

Il est probable que son déclin date de la première moitié du 17^{ème} siècle. Des modifications importantes furent apportées à l'est : démolition des remparts et certainement de nombreuses maisons, construction de 1689 à 1716 de l'église actuelle et démolition de l'ancienne. Des matériaux de construction furent réemployés pour l'aménagement de la place.

Pendant tout le 18^{ème} siècle, dans le château, la juridiction continua à tenir ses séances et à rendre ses ordonnances. Le local se nommait "l'auditoire". Les

constructions servirent à loger le matériel des fermiers de la dîme et produits prélevés, notamment les bennes de raisin. La tour de la dîme a conservé la mémoire des lieux.

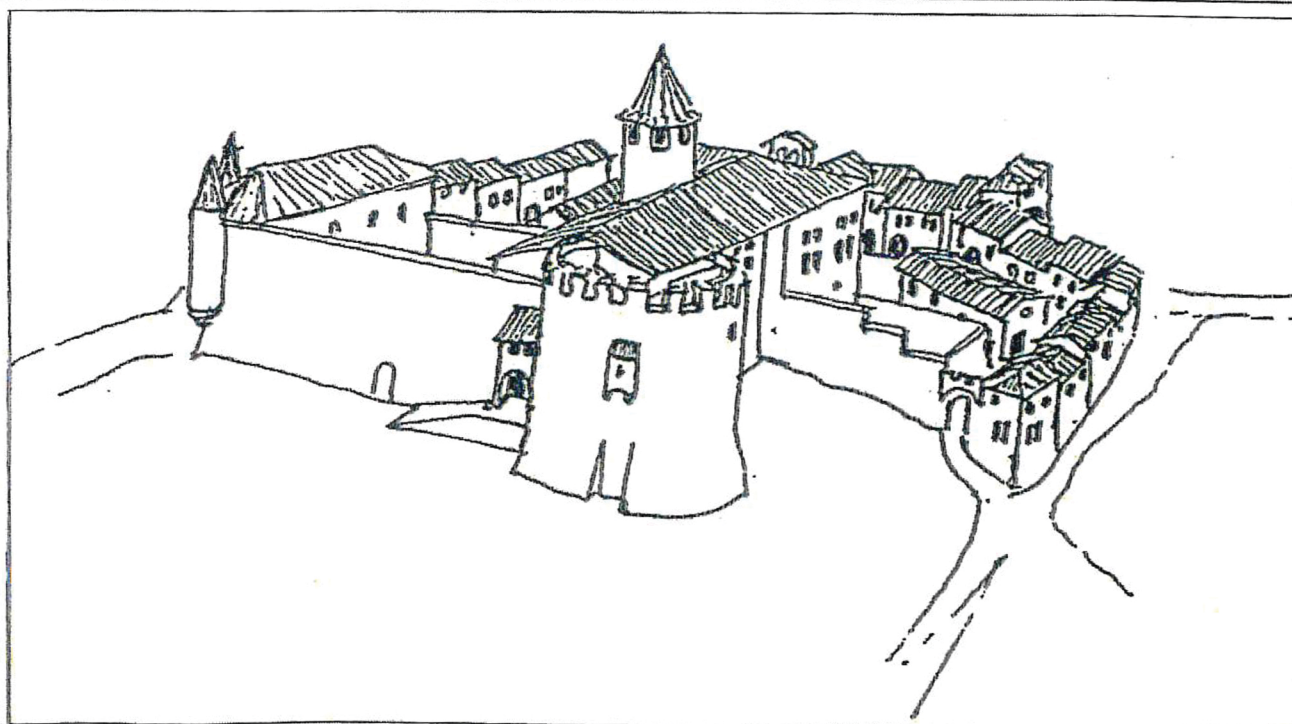
Pendant la Révolution, en juin 1791, conformément à la loi sur les biens ecclésiastiques, on procéda à la vente du château et de ses dépendances sous l'indication "bâtiment des dîmes et clos, cuves à Irigny, à l'Archevêque de Lyon". Le jour de la vente, le Maire d'Irigny et les Officiers Municipaux, firent observer que dans ces bâtiments, il n'existait réellement que "quatre cuves à la disposition de la Nation et un gerlon". Les deux autres cuves (40 et 50 anées) ayant toujours appartenu aux fermiers de la dîme.

Sur une estimation de 3 254 Livres, l'adjudication s'éleva à 6 000 Livres et fut attribuée à Antoine Fournier, agissant pour le compte de Jean-Baptiste Lou-

chon, négociant à Lyon rue Longue, déjà propriétaire d'une maison et d'un clos contigu. En 1795, le propriétaire était un nommé Mounier. En octobre de cette même année, pour réprimer des attroupelements de brigands et les "excès inouis" auxquels ils se livraient dans les campagnes, un arrêté de l'Administration du département du Rhône oblige la commune d'Irigny à mettre sur pied toutes les nuits une escouade de 10 hommes et 1 officier. Or, sur la réclamation de Pithiot, le commandant de la Garde Nationale, le 17 brumaire an IV (8 novembre 1795), la Municipalité décide de demander au citoyen Mounier de prêter une ou plusieurs pièces prises dans le "bâtiment de la dîme" pour y aller placer le piquet qui devra patrouiller chaque nuit. Elle vota l'achat de charbon et de chandelles pour éclairer le piquet".

Louis Dunand

Louis Dunand fut heureux d'associer Yves Chauvin à son intérêt. Par son métier d'architecte, il fut à même de "lire" sur les traces de murs, sur les restes de menuiseries et de maçonneries, ce que put être cet imposant bâtiment. Il a fait de nombreux relevés et cela lui a permis une reconstitution sans doute assez fidèle (ci-dessous).



Dans un prochain article, je traiterai du château lui-même et de ses dépendances. Ce que l'on supposa qu'elles furent, ce qu'il en reste et comment on y vivait.

Colette Chauvin, correspondante du pré-Inventaire

IRIGNY AUTREFOIS

LE CHÂTEAU DES ARCHEVÊQUES (suite du mois dernier)

L'architecture

Yves Chauvin, qui a beaucoup examiné le château vieux de 8 siècles dit : "Il en reste quelques vestiges, mais il est difficile d'en reconstituer le tracé et l'aspect. Aucun document d'archives ne peut nous guider dans cette recherche. Ce qui subsiste peut cependant donner quelques indications.

Je pense que l'histoire des bâtiments peut se raconter de la manière suivante : le château de Renaud de Forez vers 1430 est en très mauvais état. L'Archevêque le fait reconstruire et vient y séjourner occasionnellement.

Quand Pierre d'Épinac vend la seigneurie

à Jean Croppet en 1592, il se réserve le château et le bourg. De ce jour, le château devient uniquement un "local technique", siège du châtelain, tribunal, poste de police, perception des dîmes, avec les locaux de vinification et de stockage. Les fonctionnaires responsables réparent ou adaptent à moindres frais et suppriment les locaux inutiles.

En 1690, quand on décide de reconstruire l'église, le seul terrain libre, dépendant du château à l'est à cette époque est le verger de Monseigneur de Talaru (voir article précédent), appelé au 18^{ème} siècle "terrain des dîmes". On

choisit de l'implanter sur ce terrain. Il y a là une butte dominant le vieux "plâtre" (place du village), sur laquelle est construite la tour de l'Archevêque. Je pense qu'elle est démolie à cette occasion. Elle est bien proche du nouvel édifice, sans compter la facilité d'utiliser les pierres en réemploi pour sa construction (deux pierres datées sont enchâssées dans l'escalier d'accès à l'église à l'est). Le cimetière est installé sur les restes des terrains disponibles du château.



Le château des Archevêques de Lyon à Irigny

LES BÂTIMENTS

Ils s'organisent de chaque côté d'une cour :

- Au sud : un logis élevé de 3 niveaux, flanqué à l'est d'une haute tour carrée dite "tour de l'Archevêque" et à l'ouest d'une grosse tour ronde (l'actuelle Bibliothèque Municipale).

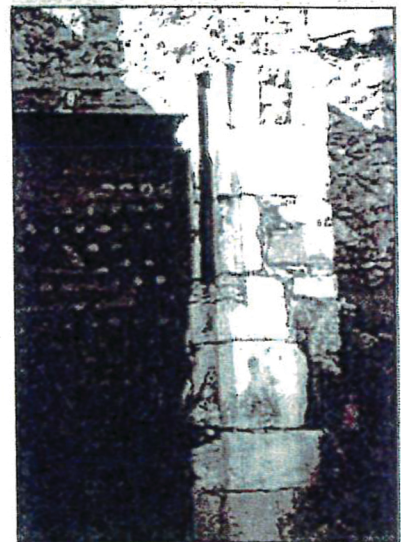
- Au nord de la cour : des locaux de dépendance dans un corps de bâtiment parallèle au logis.

Voir le dessin de la reconstitution dans le précédent numéro, page 23.

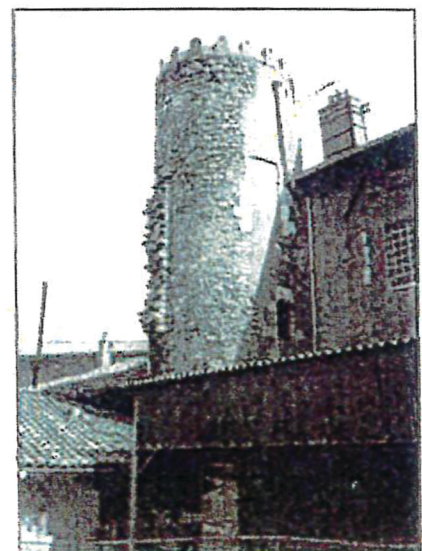
Les deux constructions sont reliées par

des courtines, dont une partie à l'ouest semble dater de la 1^{ère} construction (le mur longeant la place de l'Europe). Une galerie en bois devait être adossée à la courtine côté village à l'est. Les portes de la tourelle de l'escalier en témoignent.

L'entrée devait se faire côté village par une porte dont un jambage subsiste. Une autre ouvre la cour sur la campagne à l'ouest. Dans son état actuel, elle a été ouverte au 18^{ème} siècle. Tout l'angle du bâtiment a été modifié à cette époque.



Reste de la porte sur le village, dans la ruelle des dîmes.



Vue de l'intérieur de la cour.

IRIGNY AUTREFOIS

Au cours des 18^{ème} et 19^{ème} siècles, ces constructions, mal entretenues, réparées à moindres frais, se sont dégradées :

- Démolition de la tour de l'Archevêque à l'est (elle figure encore sur le cadastre de 1822).
- Arasement de l'étage supérieur du logis et de la grosse tour.
- Démolition des cuvages, de la partie supérieure de la courtine est et des galeries qui y étaient adossées.
- Fermeture de la porte sur le village.
- Modification des baies : meneaux déposés, ouvertures bouchées, percements nouveaux.
- Reprise partielle du mur de la façade sud, reconstruit dans une épaisseur moindre, avec des percements tout à fait 19^{ème} siècle.

En 1791, le 15 juin, lors de la vente aux enchères publiques du château, le cahier des charges donne une affectation des bâtiments (voir "Chroniques d'Irigny", tome 1, page 62), mais pas d'affectation de locaux, hormis la mention des 3 étages de la tour.

• Le mur d'enceinte à l'ouest sur le clos Porchet paraît être la partie la plus ancienne. La porte percée à l'extrémité nord doit dater du 18^{ème} siècle, celle de l'extrémité sud est plus récente. La petite poterne cintrée est peut être d'origine.

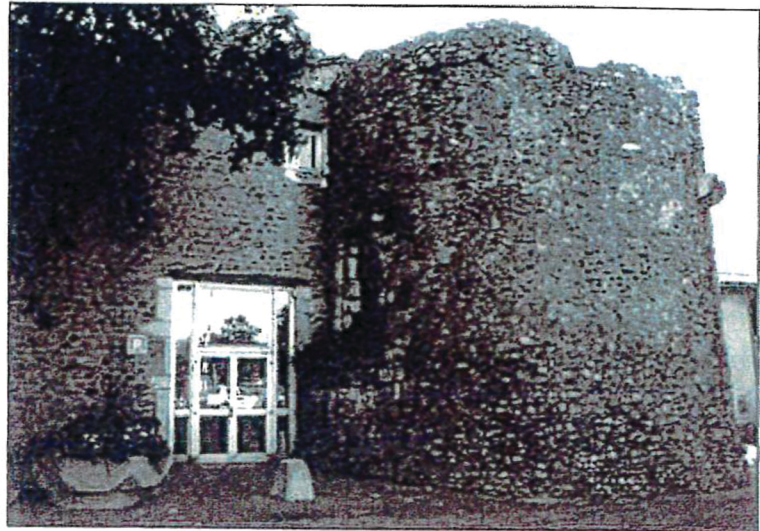


Témoin du mur d'enceinte du château à l'est et traces du raccordement.

Il me semble qu'il faut dater la grosse tour d'angle du 15^{ème} siècle. En effet, les maçonneries sont faites d'un mélange de galets du Rhône et de petites pierres. Les éléments en pierre blanchie servant d'encadrement aux meurtrières

et aux ouvertures semblent bien de cette époque.

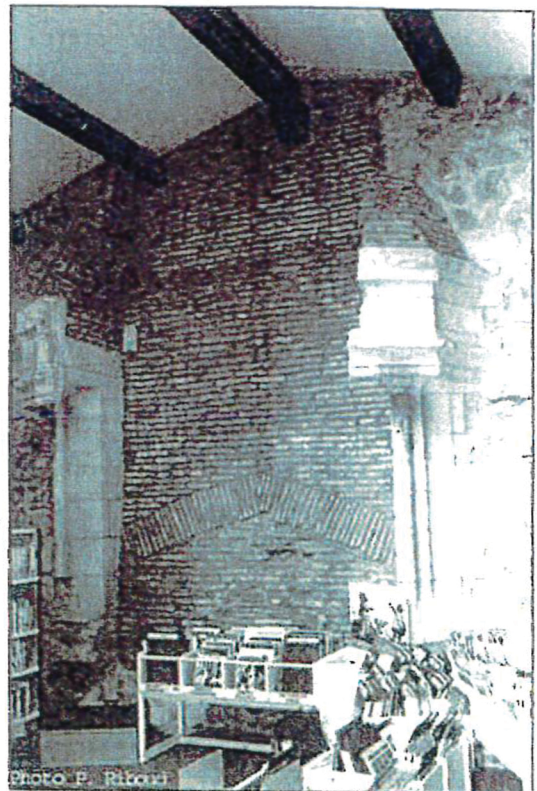
A l'angle de la tour et du mur ancien, existait probablement une poterne avec un système de défense à environ 2 m au-dessus du sol actuel.



Le logis (la Bibliothèque actuelle et la maison maintenant inoccupée appartenant à la Commune) semble contemporain de la tour par ses dispositions, ses maçonneries, les encadrements de portes et de fenêtres, et ce que l'on retrouve des planchers. D'importantes modifications ont été apportées au début du 20^{ème} siècle par les propriétaires précédents.

On peut noter, de l'époque de la construction, la magnifique cheminée (à l'étage de la Bibliothèque Municipale), dont il manque malheureusement le manteau. Il reste les jambages. Elle mériterait d'être reconstituée.

De chaque côté, une porte conduisait à l'ancien auditoire. D'après les habitudes de l'époque, ce château se composait d'une série de pièces assez vastes, commandées les unes par les



La cheminée "Renaissance".

autres en enfilade et desservies vers le milieu du bâtiment par une tourelle d'escalier existant encore.

IRIGNY AUTREFOIS

Le local où se tenait la juridiction (droit de rendre la justice) était vraisemblablement la grande salle au 1^{er} étage, à laquelle on accédait par la tour d'étage, par un escalier hélicoïdal assez rustique. Son départ se situait sous une galerie, comme dans les maisons du quartier Saint-Jean à Lyon. L'aile est de ce bâtiment a été démolie. Elle figurait sur le cadastre de 1822.

Le bâtiment fut la propriété de M. Porchet puis de la Commune d'Irigny pour une partie et de la famille Audoye pour le "logis".

Yves Chauvin

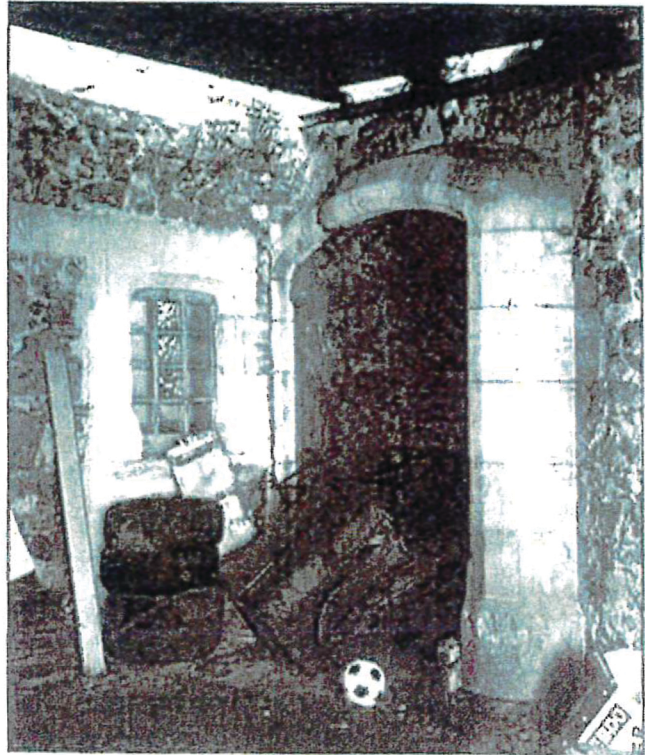
Devenue propriétaire de la totalité des bâtiments, la Commune est consciente de la valeur patrimoniale de cet ensemble et, lorsque le moment sera venu, saura, nous l'espérons, l'aménager en respectant son intérêt historique et la nécessité d'en faire des locaux adaptés à un usage et à des besoins contemporains pour, comme ce fut le cas pendant 8 siècles, le plaisir des Irignois. Ceux d'aujourd'hui peuvent découvrir par la promenade ces témoignages de notre histoire locale.

Comment ont vécu les Irignois au cours des siècles à l'ombre du château ? De quelles manifestations furent-ils les témoins ? A lire plus tard...

Colette Chauvin

Correspondante du Pré-Inventaire

Sources : archives Chauvin/Dunand



La porte d'origine